À rayons ouverts

Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec
14e année, n° 55 juillet – septembre 2001

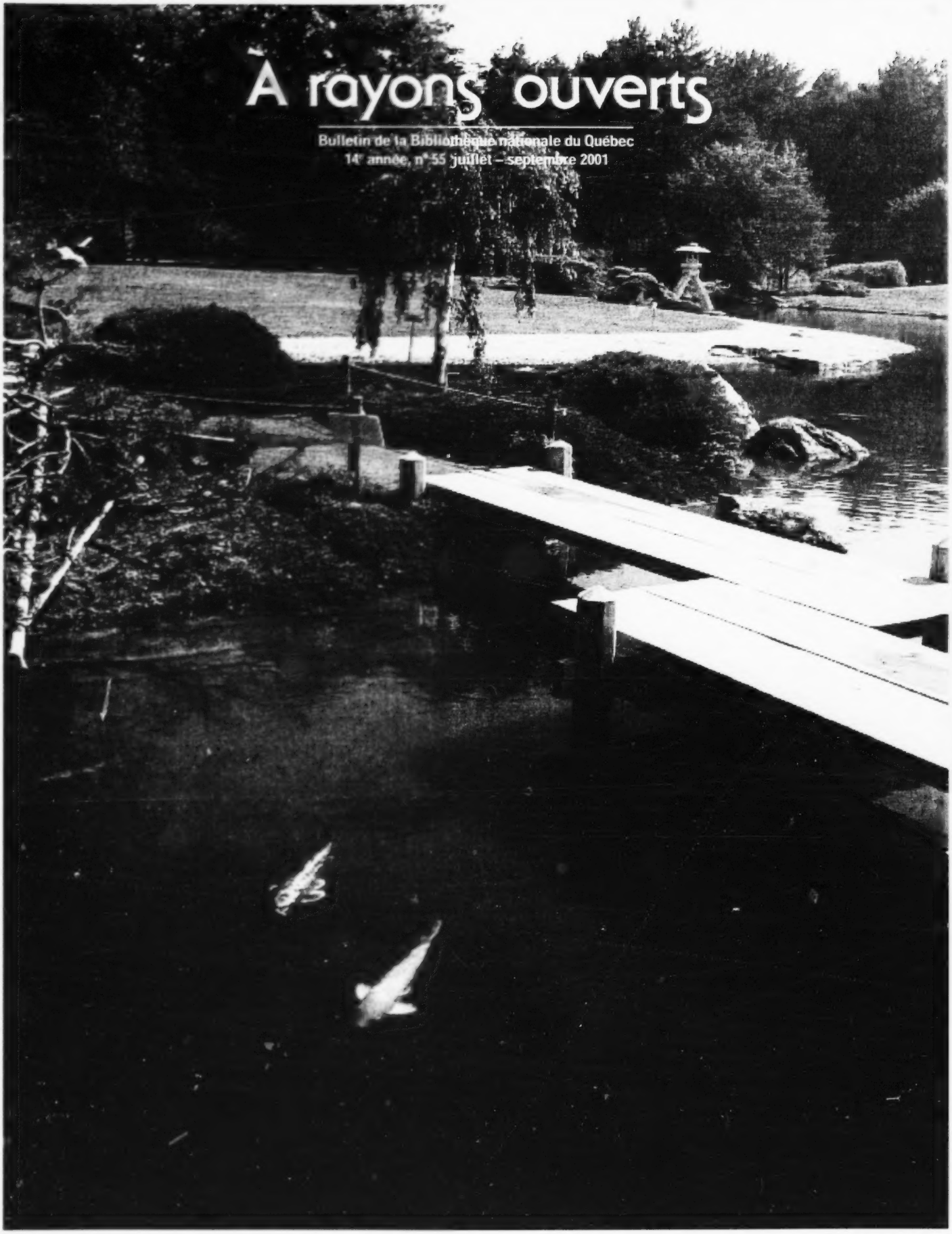

2007-02654/

Dépôt légal et Internet : deux univers à concilier

C'est une première : la Bibliothèque nationale du Québec et le réseau des spécialistes du Web du gouvernement du Québec travaillent désormais de concert dans le cadre du dépôt légal. En février dernier, la BNQ mettait en branle un projet où convergent la tradition du dépôt légal et le Web comme mode de diffusion des publications gouvernementales québécoises. Ce projet s'arrime étroitement à la planification stratégique de la Bibliothèque pour 2001-2004 puisqu'il s'inscrit au sein de deux de ses cinq objectifs prioritaires : demeurer à la fine pointe des technologies de l'information et assumer pleinement le mandat de conservation qui lui est dévolu.

La tradition du dépôt légal

Apparu pour la première fois en France dans la première moitié du XVI[e] siècle, le dépôt légal constitue un levier très efficace pour rassembler le patrimoine documentaire publié d'un territoire donné. Plusieurs bibliothèques nationales à travers le monde y ont recours et visent par ce moyen deux finalités essentielles : assurer la diffusion et la conservation des publications ainsi recueillies.

Au Québec, le dépôt légal a été instauré en 1968 avec la mise en vigueur de la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec*. En 1992, les documents électroniques s'intègrent aux 15 types de documents actuellement couverts par le dépôt légal au Québec.

Dépôt légal et documents électroniques

Le programme de dépôt légal des documents électroniques s'est d'abord limité aux publications qui occupaient alors presque tout ce champ d'activité au Québec, soit les documents électroniques diffusés sur un support tangible (disquette, cédérom). La Bibliothèque a ainsi recueilli, sur près d'une décennie, environ 1 500 documents électroniques : logiciels, jeux, dictionnaires, rapports, didacticiels, répertoires, etc.

En 1992, l'activité des éditeurs sur le Web en était encore à ses premiers développements. Bien sûr, le paysage a complètement changé depuis et les bibliothèques nationales sont désormais interpellées au cœur de leur mandat essentiel : la préservation à long terme du patrimoine documentaire publié sur Internet.

État des travaux dans les bibliothèques nationales

Dans la foulée de ses travaux concernant le dépôt légal de publications diffusées sur Internet, la Bibliothèque nationale du Québec a mené, au cours de l'été 2000, une enquête auprès des bibliothèques nationales déjà engagées sur ce terrain ou susceptibles d'avoir amorcé quelque réflexion ou réalisation dans ce domaine. Les résultats de cette enquête se sont avérés fort instructifs. Sur les 35 bibliothèques contactées, 21 ont répondu à notre appel et 12 d'entre elles témoignaient d'un état d'avancement significatif de leurs travaux.

Trois constatations essentielles se dégagent. D'abord, apparaît clairement la diversité des approches retenues pour constituer la « collection électronique nationale » : cueillette intégrale par robot (Suède et Finlande), dépôt volontaire par l'éditeur (Allemagne, Australie, Canada, Hongrie et Pays-Bas) et dépôt obligatoire par l'éditeur (Danemark). Dans certains cas, on constate le recours à une approche hybride : ainsi, la Bibliothèque nationale de Norvège prévoit de jumeler deux approches afin de recueillir les publications payantes par dépôt obligatoire et les publications en accès gratuit à l'aide d'un robot.

Deuxième constatation : le degré variable d'implantation des programmes d'acquisition de publications diffusées sur Internet. Le nombre de titres figurant dans la collection électronique varie de 25 à 5 000 titres selon les bibliothèques. Seulement quatre bibliothèques sur sept acquièrent des publications payantes ; aucune n'inclut pour l'instant de bases de données. Les ressources humaines dévolues aux activités de développement et de traitement de cette collection sont également variables : de deux à huit personnes pour traiter entre 10 et 100 titres sur une base hebdomadaire. Les données relatives au temps moyen consacré à l'acquisition et au traitement d'une publication électronique demeurent difficiles à obtenir. La National Library of Australia émet un constat troublant à cet égard : une publication électronique diffusée sur Internet demanderait cinq fois plus de temps qu'une publication traditionnelle imprimée !

Troisième et dernière constatation : il n'existe pas pour l'instant de programme de conservation véritablement opérationnel. Les institutions impliquées devront roder et déployer des opérations de migration de données, de conversion vers de nouveaux formats, d'émulation d'environnement, etc. Elles devront également se doter de mécanismes permanents de veille technologique pour rester à l'affût des connaissances et des techniques qui assureront une gestion efficace des collections électroniques qu'elles détiennent. Le défi est de taille et le développement de cette expertise requerra certainement une collaboration active entre les divers intervenants impliqués dans la gestion de collections électroniques (bibliothèques, services d'archives, universités, etc.).

Qu'en est-il à la Bibliothèque nationale du Québec ?

En vue de se doter d'un programme de dépôt légal des publications québécoises diffusées sur Internet, la Bibliothèque nationale du Québec participe depuis 1996 à divers chantiers de réflexion, suit de près les développements en cours, élabore ses principes directeurs et raffine son cadre de procédures[1].

Très tôt, la Bibliothèque cible les publications du gouvernement du Québec comme étant prioritaires pour l'implantation du dépôt légal. D'une première approche prévoyant un projet pilote qui

devait débuter en 1998, la Bibliothèque passe à un scénario plus ambitieux d'implantation progressive pour l'ensemble du gouvernement du Québec.

Afin de faciliter cette implantation, la Bibliothèque signe en juin 2000 une entente de partenariat avec le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI). Le MRCI est le maître d'œuvre de la *Banque des publications gouvernementales diffusées sur Internet* dont les titres sont les premiers à être intégrés à la collection électronique de la BNQ. Le MRCI est également en étroite liaison avec le réseau des spécialistes du Web du gouvernement du Québec qui regroupe les webmestres et édimestres qui assurent notamment la mise en ligne des publications sur les sites Web des ministères et organismes gouvernementaux (M/O).

Pour 2001-2002, la Bibliothèque prévoit un calendrier d'implantation en trois phases :

- **Phase I** (février-juillet 2001) : Dépôt des 1 000 titres signalés dans la *Banque des publications gouvernementales diffusées sur Internet* du MRCI (22 M/O)
- **Phase II** (août 2001-mai 2002) : Dépôt d'environ 2 700 titres par quatre ministères invités (Culture et Communications, Éducation, Finances et Ressources naturelles)
- **Phase III** (à compter de juin 2002) : Extension à l'ensemble des M/O du gouvernement du Québec

Au total, **plus de 50 000 titres de monographies et de publications en série** auront été recueillis par la Bibliothèque au terme de ces trois phases. La première phase bat son plein. Parmi les 1 047 titres attendus, on recense 54 % de monographies et 46 % de publications en série. Il s'agit en majorité de documents en format PDF (74 %) ou HTML (20 %).

Au 28 mai 2001, 454 titres ont été déposés. Sur ce lot, 353 titres ont été vérifiés et enregistrés dans *Iris* par l'équipe du dépôt légal et 218 ont été complétés par l'équipe du traitement documentaire. Au cours des mois à venir, la Bibliothèque inaugurera un outil de recherche spécifique pour la collection électronique en cours de constitution. Vous pourrez ainsi accéder à ce corpus à partir du site Web de la Bibliothèque et effectuer des recherches par titre, par auteur et par sujet.

Le personnel concerné s'est réuni le 27 février dernier pour assister au premier dépôt d'une publication électronique sur le site Web de la BNQ. (photo : Pierre Perrault)

Dans le cas d'une publication gratuite, la Bibliothèque inscrit deux liens à partir de la notice bibliographique accessible dans *Iris* : un lien vers la publication sur son site d'origine (le site de l'éditeur) et un autre vers la copie archivée sur les serveurs de la Bibliothèque. Pour une publication payante, la notice mène à la publication sur son site d'origine et la Bibliothèque offrira sous peu la consultation gratuite dans ses locaux ; lorsque l'éditeur retire une publication payante de son site, la Bibliothèque prend le relais en assurant la diffusion gratuite de la copie stockée sur ses serveurs.

Bien sûr, plusieurs travaux restent à accomplir. À court terme, la Bibliothèque mettra notamment en œuvre les modalités de diffusion prévues pour les publications payantes, raffinera les critères de sélection transmis aux webmestres (à la lumière des enseignements de la phase I) et développera un formulaire de déclaration de dépôt légal qui sera en usage dès le début de la phase II. À moyen terme, on songe à étendre l'attribution de l'ISBN aux monographies gouvernementales diffusées sur Internet et à établir des modalités de dépôt particulières pour les publications à caractère dynamique. À plus long terme, la Bibliothèque devra notamment définir les formats privilégiés pour les fins de conservation, planifier l'extension du dépôt légal à d'autres types de documents (bases de données, cartes géographiques, documents sonores, etc.) et préparer un programme d'implantation pour le secteur privé.

Les publications diffusées sur le Web s'imposent de plus en plus comme une composante significative du patrimoine documentaire publié. L'instauration d'un programme de dépôt légal qui leur est dévolu constitue un défi à la fois formidable et… incontournable !

DANIELLE LÉGER
Section du dépôt légal

[1] Voir à ce sujet l'article intitulé « Les ressources électroniques : un patrimoine pour les générations futures ? » publié dans *À rayons ouverts*, n° 46 (avril-juin 1999), p. 6, 7. On y fait état des travaux accomplis entre 1996 et l'été 1999, ainsi que des cinq principes fondamentaux adoptés par la BNQ pour la mise en œuvre de ce volet de son programme de dépôt légal.

L'amour qui n'ose dire son nom dans les périodiques québécois des XIX^e^ et XX^e^ siècles

S'il est un phénomène qui ne laissa jamais indifférent, c'est sans nul doute celui de l'homosexualité. Sa perception a grandement évolué au cours des temps et, en ce sens, jeter un coup d'œil sur le traitement qui lui fut accordé dans les périodiques québécois se révèle un excellent baromètre des attitudes sociétales à son endroit. Lorsque l'on se penche sur cette réalité, il faut toutefois garder à l'esprit que, jusqu'à l'adoption du *bill omnibus*, qui décriminalisa l'homosexualité en 1969, l'existence même de publications s'adressant aux gais et lesbiennes était de nature criminelle. Avant cette période, c'est généralement un regard extérieur qui se penche sur cette réalité, avec tout le biais que cela laisse souvent supposer.

Une scène dans la chambre du nouveau aux

BAINS LAURENTIENS
TURCS ET DE NATATION
COIN DES RUES CRAIG ET BEAUDRY

***La Presse*, 17 septembre 1895.**

Le XIX^e^ siècle, on s'en doute, se résume à fort peu de choses. La morale publique n'aurait en effet pu admettre que l'on aborde avec franchise le phénomène. La toute première mention d'une activité dite homosexuelle se retrouve dans le *Evening star* du 8 juin 1869[1] : on y relate les mésaventures d'un certain Moïse Tellier qui tenait dans sa boutique un lieu où se commettaient des « crimes dignes de Sodome et Gomorrhe ».

Le 30 juin 1886, c'est au tour de *La Presse*[2] de décrire à mots couverts les activités de drague se déroulant la nuit sur le Champ-de-Mars à Montréal. La description des stéréotypes déjà associés au groupe est par ailleurs fort éloquente : « on voyait glisser [...] des êtres longs, efflanqués, aux jambes effilées, se dandinant avec des airs efféminés, toussant, s'appelant sur des tons doucereux ».

Ces articles sont, on le constate, toujours articulés autour de la perpétration d'un crime. Le pouvoir de la morale – en l'occurrence, celui de l'Église – s'étend en effet au contenu même des publications. Si l'aspect criminel ci-dessus mentionné n'avait pas justifié une plus grande latitude journalistique autorisant la publication de telles informations, il est fort probable que les journaux seraient demeurés muets sur cette réalité.

Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que le lectorat de ces mêmes journaux était également composé d'hommes gais dont l'imaginaire fut certainement attisé par certains articles, mais également par des publicités à caractère homoérotique. Celles portant sur les saunas sont particulièrement évocatrices à cet égard. Évidemment, ces établissements n'avaient pas pour fonction de procurer un lieu de plaisir à ces hommes, mais il serait naïf de nier que des rencontres aient pu s'y produire. On y retrouve également des mentions de spectacles de « personnification », féminine ou masculine, qui occupèrent longtemps une place prépondérante dans la culture homosexuelle et qui attirèrent, sans nul doute, ce type de clientèle.

Le lesbianisme est absent dans les journaux de cette période et ne fait concrètement son apparition que dans la seconde moitié du XX^e^ siècle. «L'invisibilisation» généralisée à laquelle furent longtemps confrontées les femmes – et par le fait même les lesbiennes – explique en partie cette situation.

Les journaux à sensation font leur apparition dans la première moitié du XX^e^ siècle. Le premier de ces magazines est sans doute le *Police gazette*, publié entre 1924 et 1925. C'est dans ses pages que l'on retrouve les toutes premières mentions du terme « tapette[3] » ainsi que de bars clandestins[4] destinés à cette clientèle.

C'est surtout à partir des années 50 que le développement de ces périodiques s'accéléra avec des titres comme *Ici Montréal*, *Jour et nuit* et *Flirt & Potins*. Rien n'est à l'épreuve de ces journaux : des sous-entendus pernicieux sur certains artistes aux bandes dessinées[5] et photo-romans[6] à thématique gaie, en passant par des articles rocambolesques portant sur des commandos de lesbiennes camouflées en vendeuses de cosmétiques s'attaquant à de jeunes ménagères innocentes[7].

Comme le souligne l'historien Ross Higgins, « l'apparition d'un nombre croissant de tabloïds spécialisés dans le crime, les vedettes ou les potins, remet en question l'autorité du clergé. Jusque-là, l'Église déterminait quels sujets étaient convenables et quels sujets ne l'étaient pas. Maintenant, on entend parler même des homosexuels. La morale s'incline devant la force du dollar[8] ! » Évidemment, le ton employé dans ces journaux renvoie souvent à une image déviante, stéréotypée et même pathologique de l'homosexualité, mais au moins il y a évocation de cette réalité. Ils furent en effet les tout premiers, et pendant fort longtemps les seuls, à traiter du phénomène.

Si on analyse les 157 articles à thématique homosexuelle recensés dans les périodiques précédemment mentionnés pendant la période 1952-1970, on constate, sans grande surprise, que 25 % relèvent des affaires criminelles, 41 % des affaires de mœurs et 34 % d'une compréhension de cette réalité ; l'importance de cette dernière donnée résulte de l'intérêt suscité par le sujet à la suite de l'adoption du *bill omnibus*.

Ces mêmes journaux permettent par ailleurs de dresser un portrait de la répression et de l'intolérance qui sévissaient alors. Il est aujourd'hui difficile d'imaginer qu'il y a à peine 40 ans des hommes et des femmes étaient arrêtés parce qu'ils s'embrassaient[9] ou qu'un couple, dénoncé par ses voisins, fut condamné à plus d'un an de prison pour avoir simplement vécu ensemble[10].

Le *bill omnibus* a entraîné l'émergence de publications revendicatrices destinées à la communauté gaie et lesbienne. Les premiers textes à connotation politique furent publiés en 1970 dans la revue marginale *Mainmise*[11] et c'est, en 1971, que naquit le premier magazine gai – *Le Tiers* – qui ne compta que deux numéros. Pour la toute première fois, ces hommes et ces femmes ont trouvé un médium où exprimer leurs réalités, leurs espoirs ainsi que leurs doléances politiques et sociales. D'autres titres, tels *Omnibus, Gay-Kébec* ou *Gai(e)s du Québec* suivirent bientôt et poursuivirent la même démarche.

Du côté des lesbiennes, le premier article à traiter indirectement du sujet est tiré de *La Presse* de 1942 et décrit un couple de femmes ayant réussi à se marier illégalement[12]. Le premier titre à s'adresser à cette communauté voit le jour en juillet 1973 et s'intitule *Long time coming*. Cette publication cesse en 1976 ; lui succédèrent *Les Sourcières* (1980-1982), *Ça s'attrape* (1982-1984) – dont le titre prend source dans le slogan populaire « Le lesbianisme, c'est pas une maladie mais ça s'attrape ! » – et *Treize* (1984-). L'objectif de ces publications est notamment d'accorder une plus grande autonomie à la communauté lesbienne face à un mouvement masculin qui a tendance à les « invisibiliser ».

Le premier organe politique d'importance demeure *Le Berdache* (1979-1983), qui fut publié par l'Association pour les droits de la communauté gaie du Québec et se trouvait donc, pour ainsi dire, à l'avant-garde du mouvement de libération des homosexuels. Suite à sa cessation, l'équipe de rédaction se scinda et les titres *Sortie* (1982-1988) et *RG* (1981-) virent le jour. C'est à partir de 1984 que débuta la publication du magazine *Fugues*.

Les grands quotidiens commencent à s'intéresser au phénomène gai à partir des années 80, alors qu'une quinzaine d'articles couvrent en moyenne le sujet chaque année, comparativement à une moyenne de 1,6 pour la période 1970-75. De nos jours, *La Presse*, à elle seule, publie annuellement plus de 400 articles à thématique gaie : un changement radical.

Le contenu des périodiques a également connu une grande évolution et s'attarde dorénavant autant aux aspects politiques qu'à ceux relatifs à la vie quotidienne. On remarque également une très nette progression dans le nombre des institutions désireuses d'y être associées. À titre d'exemple, les publicités de *Fugues*, pendant ses premières années de publication, ne proviennent que de la communauté gaie, alors que de nos jours des concessionnaires automobiles ou des institutions bancaires y occupent également une place de choix.

Cette ouverture de la société face à une réalité qui autrefois lui échappait ou même l'effrayait, s'est effectuée en parallèle avec deux phénomènes : l'apparition et le développement de la presse gaie ainsi que la couverture plus importante que lui accordent les journaux grand public. La presse gaie, en effet, permit aux membres de cette communauté d'avoir accès à un portrait tangible de sa réalité et, surtout, de s'organiser. De leur côté, les médias grand public, en couvrant le phénomène de manière plus objective, démystifièrent celui-ci aux yeux de la population et en modifièrent ainsi la perception. Clé de voûte de toute évolution sociale, les médias peuvent donc stigmatiser, et même, être synonymes de répression. Mais ils peuvent également jeter les bases de l'organisation d'un groupe et amener ainsi à l'ouverture d'un dialogue.

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 10 MARS 1942

Le "mari" Arsenault avoue sa culpabilité

En terminant, il faut souligner que les recherches relatives à cet article furent réalisées grâce à l'Index Trépanier développé par la Bibliothèque nationale du Québec, qui fera l'objet d'un article dans un numéro ultérieur. Il faut également noter que les collections de périodiques gais de la Bibliothèque nationale du Québec sont quelquefois incomplètes et que le public est donc invité à nous transmettre tout document qui permettrait de les enrichir.

BENOIT MIGNEAULT
Division des revues, journaux et publications gouvernementales

1 « An abominable assault ». *The Evening star* (Montréal), 8 juin 1869, nº 122, p. 3.

2 « L'association nocturne ». *La Presse* (Montréal), 30 juin 1886, vol 2, nº 208, p. 4.

3 « Échos de Fifiville et de Tapette village ». *Police gazette* (Montréal), 9 novembre 1924, vol. 1, nº 2, p. 4.
« L'amour pantonique d'une tapette [: poème] ». *Police gazette* (Montréal), 16 novembre 1924, vol. 1, nº 3, p. 3.

4 « Les clubs où la police… ». *Police gazette* (Montréal), 9 novembre 1924, vol. 1, nº 2, p. 3.

5 « Oh, ces fofolles ». *Jour et nuit* (Montréal), 1er mars 1964, vol. 8, nº 43, p. 11.

6 France, Robert. « Le repentir d'un homosexuel ». *Flirt & Potins* (Montréal), 18 avril 1970, vol. 3, nº 16, p. 15-17.

7 Morel, Christian. « En vendant des cosmétiques à domicile, d'astucieuses lesbiennes séduisent une foule de ménagères sans méfiance ». *Flirt & Potins* (Montréal), 29 août 1970, vol. 3, nº 35, p. 12.

8 Higgins, Ross. *De la clandestinité à l'affirmation : pour une histoire de la communauté gaie montréalaise*. Montréal : Comeau & Nadeau, 1999, p. 40, 41.

9 « Deux lesbiennes de Verdun se donnent en spectacle en auto ». *Ici Montréal* (Montréal), 23 novembre 1957, vol. 6, nº 25, p. 11.
« L'autre matin, deux efféminés ont été arrêtés p.c.q. ils s'embrassaient ». *Ici Montréal* (Montréal), 16 juin 1962, vol. 11, nº 4, p. 6.

10 « Les « époux » Jean-Guy Tremblay et Frank Lanteigne, deux homos de St-Hyacinthe, sont incarcérés ». *Ici Montréal* (Montréal), 28 décembre 1957, vol. 6, nº 30, p. 5.

11 « Manifeste du Front de libération homosexuelle ». *Mainmise* (Montréal), décembre 1970, nº 2, p. 86-103.
« Pour un front gay à Montréal : Du rêve à la réalité ». *Mainmise* (Montréal), février 1971, nº 3, p. 186-191.

12 « Une femme personnifie un homme et se marie ». *La Presse* (Montréal), 13 mars 1942, p. 3, 37.

Survol de l'édition sur le Québec en japonais

Les relations nippo-québécoises

Depuis la fin du XIX[e] siècle, le Québec et le Japon entretiennent des liens économiques et sociaux soutenus. De tous les pays d'évangélisation, l'archipel est un de ceux qui a attiré le plus de Québécois depuis l'arrivée, en octobre 1898, de Sœur Hélène Paradis (1874-1960). Après la Seconde Guerre mondiale, la Révolution tranquille, la démocratisation des voyages outre-mer et l'accès au rang de puissance du Japon concoururent à modifier le profil des échanges bilatéraux. L'impulsion créée par la participation du Québec à l'Exposition universelle de 1970 à Osaka aida au développement de relations plus étroites entre les deux territoires. Aujourd'hui, le Japon est le premier partenaire économique du Québec en Asie-Pacifique et le sixième dans le monde.

Les publications des communautés religieuses québécoises établies au Japon

Dès les années 1920, des missionnaires québécois s'efforcèrent de mieux faire connaître leurs œuvres caritatives et religieuses au Japon. À l'époque, le livre constituait un excellent outil de propagation permettant de présenter leur travail de diffusion de la foi, dans le but ultime d'attirer les offrandes de centaines de donateurs aptes à soutenir leurs actions d'évangélisation.

Les Franciscains ont produit cette élégante publication en 1936.

Dans cette optique, en 1929, l'Œuvre des missions dominicaines distribua au Québec un livret illustré (*Ligue apostolique pour la conversion du Japon*) pour sensibiliser les fidèles à l'apostolat que les religieux menaient dans l'archipel. Cette contribution fut suivie par de nombreuses autres. Vers 1938, les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie publièrent un récit de leur mission (*Au Japon et au Basutoland*), tandis que le Dominicain Marcel-Marie Desmarais (1908-1994) racontait, en 1956, dans *Mon voyage au Japon*, son séjour au pays du Soleil-Levant.

La vision idyllique que ces imprimés véhiculent du travail des missionnaires dans ce pays est indéniable et se mêle à une écriture qui reflète l'exotisme de la société nippone.

Au Japon, les communautés religieuses et leurs membres publient des documents destinés au rayonnement de la foi, qui relèvent en parallèle leur contribution au pays d'accueil. Certaines, comme les Dominicains avec Véritas Shoin, ont disposé, sur le territoire, d'une maison d'édition pour répandre la Bonne Nouvelle.

L'anniversaire de la fondation d'un établissement missionnaire constitue un événement propice pour la production d'une publication qui rappelle son apport à la vie sociale, éducative et spirituelle de l'archipel. Dans cet esprit, en octobre 1985, les Sœurs de la Charité de Québec publièrent un luxueux recueil (*Caritas 25*) qui commémorait en images et en textes leurs activités scolaires dans la préfecture de Kanagawa, au sud de Tokyo. Plus récemment, la Société des Missions-Étrangères soulignait par un imprimé intitulé *50 ans de mission au Japon* le jubilé de son arrivée au Japon (1948-1998).

Quelques religieux ont rédigé des compilations de prières, de sermons et des récits de conversion pour appuyer la diffusion des valeurs chrétiennes. Parmi ces personnes, signalons Forest Hénault, André Léveillé et René Picher. Dans le secteur académique, le jésuite Claude Roberge, qui fut professeur de linguistique française à l'Université Sophia (Tokyo) de 1966 à 1995, a rédigé plusieurs articles scientifiques et des livres portant sur l'amélioration des méthodes d'apprentissage des langues étrangères.

La traduction de livres québécois ou sur le Québec en japonais

Le roman *Maria Chapdelaine* fut la première rencontre littéraire du Japon avec le Québec. Le livre de Louis Hémon (1880-1913) sera lancé à Tokyo en juin 1923. Il faudra attendre 1960 pour assister à la traduction d'une œuvre québécoise, soit *Agakuk* de Yves Thériault (1915-1983).

Une vingtaine de Québécois ont été publiés en japonais. Signalons, parmi les plus connus, Marie-Claire Blais (*Une saison dans la vie d'Emmanuel*) en 1974, Anne Hébert (1916-2000) avec *Kamouraska* en 1976, puis Jacques Godbout (*Salut Galarneau !*) et Gilles Vigneault avec *Bois de marée* en 1998. Ces romans se sont façonné une place dans les titres proposés par les professeurs de français du Japon à leurs étudiants. Aujourd'hui, les intrigues de romanciers québécois se retrouvent sur les rayons de plusieurs bibliothèques universitaires de l'archipel en versions originale et nippone. Du côté des œuvres documentaires, signalons la traduction, en septembre 1978, du classique *Le Canada français*, du géographe Raoul Blanchard (1877-1965), qui offre une merveilleuse description du territoire québécois.

Aux productions qui rejoignent un public francophile, s'ajoutent les succès commerciaux comme *Le Visuel* (Jean-Claude Corbeil et Ariane Archambault) commandé à 120 000 exemplaires (versions papier et électronique) par les librairies nippones depuis son lancement en 1993. Le dictionnaire thématique de Québec Amérique contenant 25 000 mots et des illustrations de haute qualité s'écoula rapidement dès sa mise en vente par la maison Dohosha. En 1997, deux nouvelles éditions furent imprimées pour répondre à la demande.

Bien que la littérature de l'Hexagone domine celle provenant de l'ensemble de la Francophonie, une volonté de diver-

sification des connaissances dans l'archipel a permis d'y présenter les auteurs du Québec. C'est par le travail d'enseignants nippons ayant contribué à la traduction de romans québécois et à l'étude de ces textes dans leurs classes de français que ce résultat a pu être atteint.

L'édition gouvernementale en japonais

Devant cet intérêt grandissant pour le Japon, le gouvernement québécois édita des publications en langue nippone à partir des années 1980. Vu l'essor économique important de ce pays, il devenait fondamental de faire connaître le Québec à plusieurs clientèles, comme les financiers, les investisseurs, les importateurs et les touristes. En raison de leurs mandats respectifs, les ministères des Finances, de l'Industrie et du Commerce, des Relations internationales, ainsi que Tourisme Québec, sont les principaux fournisseurs de ces documents.

Fruit d'une collaboration avec un éditeur privé, la première publication gouvernementale destinée aux gens du pays du Soleil-Levant est lancée en 1980. Sous le titre *Il était une fois... le Québec,* cet album présente l'histoire du Québec en bande dessinée. L'année suivante, sur un ton plus classique, le ministère de l'Énergie et des Ressources édita *Les Ressources minières du Québec.*

La récession de 1982 amena le gouvernement à réévaluer sa politique de commerce extérieur axée vers les États-Unis. Pour réduire l'impact des soubresauts économiques venud du Sud, la diversification géographique des exportations devient une priorité. L'archipel apparaît comme une alternative salutaire dont le potentiel fait miroiter des ventes volumineuses, ainsi qu'un bassin de capitaux susceptibles de contribuer à la création d'emplois au Québec et au financement du budget gouvernemental. Dans cette perspective, il devenait crucial de disposer d'outils promotionnels pour mieux informer les gens d'affaires japonais de la capacité économique du Québec.

Ouvrage commémorant les 25 ans de présence au Japon des Sœurs de la Charité de Québec.

En 1986, le ministère des Finances diffusa, à l'intention des banquiers japonais, *Faits saillants sur l'économie et les finances publiques,* ainsi que *Profil financier du Québec,* en 1990. Pendant quelques années, le ministère du Commerce extérieur, puis des Affaires internationales publièrent successivement une version japonaise des magazines *Québec Économique International* (1984-1991) et *Québec international* (1992-1993). À l'instigation de Tourisme Québec, les vacanciers nippons profitent de guides, de cartes géographiques et de brochures comme *Québec Amérique : toute la beauté du monde,* qui sont autant de prétextes pour les amener à choisir le Québec comme destination de voyages.

Les publications sur le Québec éditées au Japon

C'est au Centre canadien (aujourd'hui connu sous le nom d'Institut des études américaines et canadiennes) de l'Université Sophia qu'est revenu le privilège d'éditer les premiers imprimés destinés à présenter l'Amérique française aux Japonais. À l'instigation du père Conrad Fortin, fondateur de l'unité de recherche sur le Canada et pionnier des études québécoises dans l'archipel, une brève histoire de la littérature canadienne française, rédigée sous la plume de Suzanne Morneau, fut publiée en 1974. À ce cahier s'ajoutèrent les travaux du professeur Fortin, publiés entre 1972 et 1988, lesquels portaient notamment sur la langue française et le folklore au Canada, ainsi que sur l'histoire de la Nouvelle-France.

Un recueil de textes a été publié en 1989 sous le titre *Le Québec contemporain, Culture de l'Amérique française.* Fruit de la coopération d'intellectuels japonais, ce document unique présente les aspects économiques, historiques, sociologiques et linguistiques du pays de Jacques-Cartier. Il constitue une référence incontournable pour les personnes désireuses de s'initier à la civilisation québécoise.

D'autres facettes du Québec ont été l'objet de livres. La métropole fut sous les feux de la rampe dans une publication

Le Québec contemporain et la ville de Montréal ont fait l'objet de publications en 1980 et 1992.

intitulée *Montréal : Mélancolie dans la renaissance. État-métropole de l'Amérique française* (1992). Rédigé par un francophile, M. Sumihiko Seto, qui fut directeur du bureau montréalais de l'Office japonais du commerce extérieur (JETRO) entre 1984 et 1988, ce document a été publié par son employeur, un organisme affilié au puissant ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie. Cet apport constitue un puissant outil de promotion pour le Québec.

Finalement, à la demande de la Société japonaise d'éducation comparée, la professeure Junko Kobayashi rédigea un ouvrage ayant pour thème le système scolaire du Québec (1994).

Conclusion

Dans les prochaines années, il serait souhaitable que d'autres livres soient traduits ou rédigés en version originale afin d'étendre les connaissances des Japonais à l'égard du Québec.

Actuellement, il n'existe pas de répertoire exhaustif des publications produites au Japon par des auteurs québécois ou ayant trait au Québec. La création d'un tel instrument permettrait, tant aux Québécois s'intéressant au rayonnement culturel de leur nation à l'étranger qu'aux Japonais ayant un intérêt pour le Québec d'obtenir rapidement l'information recherchée. La Bibliothèque nationale du Québec y contribue à sa façon en conservant dans ses collections plusieurs des publications mentionnées ici.

Richard Leclerc
Ministère des Relations internationales
du Québec

Envoi de poste-publication
Enregistrement n° 181 5318

Port de retour garanti
Bibliothèque nationale du Québec
2275, rue Holt
Montréal (Québec)
H2G 3H1

COUVERTURE :
Jardin botanique de Montréal : le jardin japonais. (Photo : Pierre Perrault)

PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM :
Jean-Guy Théoret

COMITÉ DE RÉDACTION :
Président : Claude Fournier
Secrétaire : Daniel Chouinard
Membres : Geneviève Dubuc, Marcel Fournier, Jeannine Rivard, Suzanne Rousseau-Dubois
Réviseure linguistique : Christiane Léaud-Lacroix
Graphisme : Louise Lecavalier
Photographie : Pierre Perrault
Impression : AGMV Marquis

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0835-8672

À rayons ouverts est publié trimestriellement et distribué gratuitement à toute personne qui en fait la demande. La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source. Prière de nous en aviser.

On peut se procurer *À rayons ouverts* en s'adressant à la
Bibliothèque nationale du Québec
Section de l'édition
2275, rue Holt
Montréal (Québec)
H2G 3H1

Tél. : (514) 873-1100, poste 158 ou 1 800 363-9028 pour les autres régions du Québec.

Également accessible à notre site Web à l'adresse suivante : http://www.biblinat.gouv.qc.ca

Pour faciliter un changement d'adresse, veuillez nous indiquer votre numéro d'abonné.

Bibliothèque nationale du Québec

Afin de faire un portrait représentatif de la production qui a été soumise au programme du dépôt légal l'an dernier, la Bibliothèque nationale présente l'exposition ***Estampes québécoises de l'an 2000***, du 9 juillet au 15 septembre, à l'édifice Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, à Montréal.

Cette exposition regroupe 69 estampes sélectionnées par Sylvie Alix, responsable de la collection d'estampes, parmi les quelque 884 œuvres déposées l'an dernier à la Bibliothèque. Il s'agit en fait d'une planche de chacun des artistes dont les œuvres ont été acquises pour faire partie de la collection de diffusion de la Bibliothèque, à la suite des recommandations de son comité d'acquisition des estampes.

Voici donc 69 estampes réalisées en l'an 2000 par autant d'artistes qui, par leur production, contribuent de manière significative à l'enrichissement du patrimoine documentaire québécois.

Vient de paraître

La Bibliothèque Saint-Sulpice, 1910-1931 **(3e édition)**

Plus que l'histoire d'une institution qui allait devenir en 1967 la Bibliothèque nationale du Québec, cet ouvrage constitue un apport à la connaissance de l'activité culturelle montréalaise du début du siècle et du rôle que les Sulpiciens y ont joué.

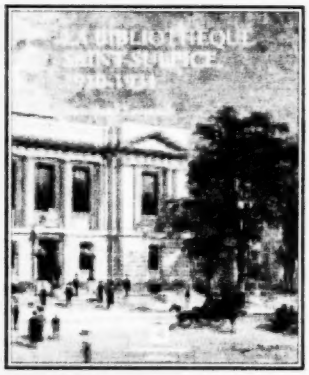

Prix : 20 $
ISBN : 2-551-21351-7 (3e éd.)

Les commandes étant payables à l'avance, faites parvenir votre commande accompagnée du paiement (chèque ou mandat-poste) à l'ordre de la Bibliothèque nationale du Québec, à l'adresse suivante :
Bibliothèque nationale du Québec
Section de l'édition
2275, rue Holt, Montréal QC H2G 3H1

Pour information ou commande par carte de crédit VISA ou MASTERCARD, téléphonez au (514) 873-1100, poste 158 pour la région de Montréal ou, pour les autres régions du Québec, faites le 1 800 363-9028, poste 158.